

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	: Sakarat B Graan
Type de produit	: Biocide
Numéro d'autorisation	: BE2020-0015
Matière active	: Bromadiolone 0,005%
Numéro CAS	: 28772-56-7
Forme du produit	: Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principal	Un appât rodenticide prêt à l'emploi à base de grains entiers pour lutter contre les souris domestiques et les rats bruns à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments et pour lutter contre les rats bruns dans les espaces ouverts et les décharges. Autorisé pour appâtage permanent.
-----------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Killgerm Benelux nv
Koeyleuken 12
2300 Turnhout (België)
t: +32 (0)14 44 22 70
e: verkoop@killgerm.com www.killgerm.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Repro Tox Cat. 1B	H360D Peut nuire au fœtus.
STOT RE Cat. 1	H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)	 GHS08
Mention d'avertissement (CLP)	DANGER
Composants dangereux	Bromadiolone
Mentions de danger (CLP)	Peut nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (CLP)	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection. Consulter un médecin en cas de malaise. Garder sous clef. Éliminer le contenu et le récipient comme déchets dangereux conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur.

Suivez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

2.3. Autres dangers

Ce produit contient de la bromadiolone, un anticoagulant indirect. Il est peu probable que des signes d'intoxication se manifestent avant 12 à 18 heures après l'ingestion. Après cela, ils se développeront progressivement et peuvent apparaître rapidement. Voir la section 4.2. pour des informations détaillées sur les symptômes importants de l'exposition. Ce produit est dangereux pour les mammifères, y compris les animaux domestiques, et les oiseaux en cas d'ingestion. L'exposition à des animaux non ciblés doit être évitée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) no. 1272/2008	Phrases H
Bromadiolone	(N° CAS) 28772-56-7 (N° CE) 249-205-9	0,005 w/w	Acute Tox. Cat. 1 (Oral, Dermal, Inhalation) Repr. Tox. 1B STOT RE Cat. 1 Aquatic Acute Cat. 1 Aquatic Chronic Cat. 1	H300, H310, H330 H360D H372 H400 H410
Benzoate de dénatonium (Bitrex)	(N° CAS) 3734-33-6 (N° CE) 223-095-2	0,001 w/w	Acute Toxic Cat. 4 (Oral, Inhalation) Skin irritation Cat. 2 Eye irritation Cat. 2 Aquatic Chronic Cat. 3	H302, H332 H315 H319 H412

Texte complet des phrases H: voir Rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer le récipient ou l'étiquette du produit. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal de compagnie.
Premiers soins après inhalation	Forme d'exposition peu probable. En cas d'inhalation, permettre au sujet de respirer de l'air frais. Si des symptômes se développent, consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	Enlever les vêtements exposés. Laver la peau exposée avec de l'eau et du savon.
Premiers soins après contact oculaire	Toujours vérifier et retirer les lentilles de contact, rincer les yeux avec du liquide de rinçage pour les yeux ou de l'eau, garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes. Si nécessaire, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ce produit contient de la bromadiolone, un anticoagulant indirect. Il est peu probable que des signes d'intoxication se manifestent avant 12 à 18 heures après l'ingestion. Après cela, ils se développeront progressivement et peuvent apparaître rapidement. En cas d'ingestion, les symptômes pouvant être retardés comprennent des saignements de nez et des saignements des gencives. Dans les cas graves, des ecchymoses et du sang peuvent être présents dans les selles ou l'urine.

Les signes cliniques résultent d'une tendance accrue à saigner et comprennent: un temps de prothrombine plus long, des ecchymoses facilement avec des saignements occasionnels des gencives, du sang dans les selles ou l'urine, des saignements excessifs dus à des coupures et des éraflures mineures, une bouche pâle et des gencives froides, anorexie et faiblesse générale. Les cas d'intoxication plus graves comprennent les saignements (généralement internes) et le choc.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'empoisonnement suspecté, déterminez le temps de prothrombine au moins 18 heures après la consommation. À des doses plus élevées, administrer de la vitamine K1, 40 mg / jour pour les adultes et 20 mg / jour pour les enfants en doses fractionnées. Continuez jusqu'à ce que les temps de prothrombine se normalisent. Continuez à mesurer le temps de prothrombine pendant deux semaines après l'arrêt de l'antidote et reprenez le traitement si une augmentation survient pendant cette période. N.B. La vitamine K3 n'est pas efficace. Pour obtenir des conseils médicaux complets sur le traitement des intoxications, contactez le centre antipoison / centre antipoison le plus proche.

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone. Refroidissez le matériau qui couve avec de l'eau pulvérisée pour minimiser la possibilité de rallumage.

Ne convient pas: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable mais combustible. Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection approprié.

Les résidus d'incendie et les agents d'extinction contaminés doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas laisser les agents d'extinction pénétrer dans les égouts, les eaux souterraines ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le personnel qui entre en contact avec un produit renversé ou rejeté accidentellement doit porter un équipement de protection individuelle tel que décrit dans la Rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Assurez-vous que le produit rejeté ou déversé accidentellement ne peut pas se retrouver dans le réseau d'égouts, dans les eaux de surface et souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer soigneusement le matériau déversé sans relâcher la poussière en suspension dans l'air et le placer dans des conteneurs à déchets marqués. Contactez le fournisseur pour obtenir des conseils sur l'élimination. Voir également la Rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubriques 7, 8 et 13 pour des informations supplémentaires.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé conformément aux instructions sur l'étiquette du produit.

POUR USAGE PROFESSIONNEL SEULEMENT.
ÉVITEZ TOUT CONTACT AVEC LA BOUCHE.

TENIR L'APPÂT À L'ÉCART des enfants, des oiseaux et des animaux non ciblés, en particulier les chiens, les chats, les porcs et les volailles.

Chercher et éliminer régulièrement les rongeurs morts pendant la campagne de dératisation. Recueillir les résidus d'appât et les carcasses de rongeurs restantes et les jeter après le traitement. Vous devez vous assurer de respecter la législation relative à l'élimination correcte des déchets.

DANGEREUX POUR LA FAUNE. NE PAS APPLIQUER L'APPÂT dans des endroits où la nourriture, les aliments pour animaux ou l'eau peuvent être contaminés.

Se laver les MAINS ET LA PEAU EXPOSÉE avant les repas et après utilisation.

VIDER COMPLÈTEMENT L'EMBALLAGE et éliminer en toute sécurité.

Lorsque vous travaillez dans des zones infestées de rongeurs, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc synthétique / PVC pour se protéger contre les maladies transmises par les rongeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Durée de conservation: 2 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.2

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient aucune substance avec des limites d'exposition sur le lieu de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Lorsque l'exposition peut se produire, des contrôles techniques doivent être utilisés. Une évaluation des risques doit être effectuée et les EPI suivants peuvent être appropriés/requis.

	EPI lors de l'utilisation	EPI en cas de déversement
Protection respiratoire	Pas nécessaire en utilisation normale.	Demi-masque selon EN140 plus Filtre P selon EN143 selon le facteur de protection obligatoire (nominal) (minimum).
Protection des mains	Gants de protection selon EN374, par exemple en nitrile	Gants de protection selon EN374, par exemple en nitrile
Protection cutanée	Combinaison: type de base, par exemple polycoton résistant ou combinaison type 5/6	Combinaison: type de base, par exemple polycoton résistant ou combinaison type 5/6
Protection oculaire	Lunettes de protection selon EN166	Lunettes de protection selon EN166

Mesures générales de sécurité et d'hygiène: à utiliser conformément au code de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité de l'industrie. Il est recommandé de porter des vêtements de travail fermés. Stockez les vêtements de travail séparément. Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Appât couleur bleue/verte à base de grains entiers
Odeur	Odeur caractéristique de grains
Seuil olfactif	n/a
pH	n/a
Point de fusion/point de congélation	n/a
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	n/a
Point de fusion	n/a
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	n/a
Pression de vapeur	n/a
Densité relative de vapeur	n/a
Densité relative (20°C)	0.7
Solubilité	Insoluble dans l'eau, aucune donnée disponible pour d'autres solvants
Coefficient n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune / Aucun ingrédient avec des caractéristiques explosives

9.2. Autres Informations

Aucune autre information pertinente.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions d'utilisation et de stockage normales/recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions d'utilisation et de stockage normales/recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses, lumière directe du soleil, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des agents comburants puissants.

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO et NO, poison et irritants sont libérés dans un incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

La classification du produit a été effectuée par une méthode de calcul selon le règlement 1272/2008 basé sur la teneur en ingrédients dangereux:

- a) toxicité aiguë:** Les informations sont tirées des propriétés des ingrédients individuels.
Bromadiolone: DL50 orale (rat) > 2000 mg / kg
- b) irritation:** Peau, yeux, voies respiratoires - aucune irritation à prévoir. Informations dérivées des propriétés des ingrédients individuels.
- c) corrosion:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- d) sensibilité:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- e) doses répétées de poison:** Le produit n'a pas été testé. Une exposition répétée à de petites quantités peut affecter certains organes. Endommage le système de coagulation.
- f) cancérogénicité:** Le produit ne contient aucun composé présentant un risque cancérogène.
- g) mutagénicité:** Le produit ne contient aucun composé présentant un risque de mutagénicité sur les cellules germinales.
- h) reproduction:** Sur la base des données disponibles, le produit est classé comme potentiellement nocif pour l'enfant à naître. Les résultats des études animales n'ont indiqué aucune altération de la fertilité. Le produit n'a pas été testé.
La déclaration est dérivée des propriétés des composants individuels.
- i) aspiration:** aucune information.

11.2. Autres Informations

Voir Rubrique 2.3.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

La substance active bromadiolone dans ce produit est classée comme très toxique pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Cependant, lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions, la libération contrôlée de ce produit ne devrait pas causer de contamination environnementale.

Données dérivées des principes actifs.

Bromadiolone:

CL50 Truite arc-en-ciel (*Onorhynchus mykiss*) 2,86 mg / l (96 heures)

CE50 *Daphnia magna* 5,79 mg / l (48 heures)

Algues ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata*) 1,14 mg / l (72 heures)

12.2. Persistance et dégradabilité

La dégradabilité dans le sol est lente. Pour la bromadiolone, la demi-vie de dégradabilité aérobie est de 53 jours, la demi-vie de dégradabilité anaérobie est de 60 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les caractéristiques de la substance active indiquent un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Le potentiel de mobilité est très faible et dépendra principalement du type de sol. La bromadiolone et tout produit de dégradation potentiel, même s'ils sont rejetés indirectement dans le sol en petites quantités, ne sont pas susceptibles de se déplacer dans le profil du sol et sont peu susceptibles d'atteindre les eaux souterraines en quantités importantes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne répond pas aux exigences d'évaluation.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire tous les emballages, les appâts non consommés, boîtes à appâts et rongeurs morts après contrôle conformément à la réglementation en vigueur et avec l'aide d'une installation enregistrée ou d'une entreprise active dans la gestion des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N/a

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N/a

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N/a

14.4. Groupe d'emballage

N/a

14.5. Dangers pour l'environnement

N/a

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N/a

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N/a

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP].

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH) (tel que modifié).

Réservé à un usage professionnel en Belgique.

Numéro d'admission: BE2020-0015

Les informations contenues dans cette fiche ne prennent pas en compte les directives d'utilisation relatives à la sécurité et à la santé au travail comme l'exige la loi.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance / ce mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

N'utilisez ce produit que selon les instructions sur l'étiquette.

Les données de cette fiche doivent être prises en compte lors de l'élaboration d'une analyse de risque.

Classification des composants:

Toxicité aiguë de catégorie 1 (orale)	H300: mortel en cas d'ingestion
Toxicité aiguë de catégorie 4 (orale)	H302: Nocif en cas d'ingestion
Toxicité aiguë de catégorie 1 (cutanée)	H310: mortel par contact avec la peau
Toxicité aiguë catégorie 4 (inhalation)	H332: Nocif par inhalation
Irritation cutanée catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée
Irritation oculaire catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
Toxicité pour la reproduction catégorie 1A	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Catégorie 1	
Aquatic Acute catégorie 1	H400: Très toxique pour la vie aquatique
Aquatic Chronic catégorie 1	H410: Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
	H412: Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme
Aquatic Chronic catégorie 3	

NOM DU PRODUIT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



Date d'émission: 18/11/2020

Version: 2.0 (25-04-2022)

VERSION FDS (date)	CHANGEMENTS
Version 1.0 – 18-11-2020	Creation de la FDS
Version 2.0 – 25-04-2022	Modifications de la mise en page + petites corrections d'erreurs de frappe

Les informations contenues dans cette fiche des données de sécurité sont strictement à titre indicatif et ne doivent pas être invoquées au-delà de cela. Cette fiche de données est destinée à fournir des conseils généraux de santé et de sécurité sur la manipulation, le stockage et le transport de la préparation. Les informations fournies dans cette fiche sont exactes à la date de publication et seront mises à jour en tant que de besoin. Aucune responsabilité ne sera acceptée par Killgerm pour toute perte, blessure ou dommage résultant du non-respect des informations et des conseils contenus dans cette fiche et/ou du non-respect des directives du fabricant, des données de l'étiquette du produit et de toute littérature technique d'utilisation. **Avant d'utiliser tout produit, il est nécessaire de s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

Les informations contenues dans le présente Fiche de Données de Sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans cette fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valable pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout(s) autre(s) matériau(x) ou pour toute utilisation que celle qui est spécifiée dans le présent document. Killgerm n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour toute autre raison que celle décrite dans cette fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur doit s'assurer que les informations sont appropriées selon sa propre utilisation.